



Centre de Loisirs
de Noyal-Châtillon/Seiche
3/10 ans
45 avenue de Bretagne

**Vacances
d'Hiver
2014**

Tel : 02.99.05.26.71
06.32.64.22.69



Attention nous avons déménagé
Nous sommes tous dans l'ancienne école
« La Marelle »

**VACANCES D'HIVER
DU 03 au 14 Mars 2014**

**Le mardi 4 mars fêtons Mardi Gras
tous déguisés et rallye dans les rues**



« L'hiver fait
son show »

Horaires d'ouverture

Accueil :

Matin : accueil de 7 h 30 à 9 h 15

Repas : 12h/13h30

Après-midi : accueil de 13 h 30 à 14h

Fin de journée : 18 h 30



**C'est tout d'abord un rythme et une ambiance
de vacances : L'Hiver « fait son show »**

Activités manuelles, jeux, déguisements, Chants, Danses ! Préparation d'un spectacle « l'hiver fait son show ! »

Mardi Gras

En après-midi :

sieste pour les plus jeunes, grands jeux d'intérieur ou d'extérieur pour les plus grands.

Lundi 03 Mars travelling junior

Les 6/10 ans cinéma « Ciné Concert » (25 places)

Départ 14h « priorité aux enfants inscrits à la semaine »

Mardi 04 Mars travelling junior

Les 3/5 ans cinéma « ciné concert » (18 places)

Départ 9h30 « priorité aux enfants inscrits à la semaine »

Mardi 04 Mars Jeu du Carnaval (Prévoir son déguisement)

Vendredi 07 mars Spectacle représentation à 17h et 18h

Vendredi 14 mars Spectacle représentation à 18h30, n'oubliez pas de vous inscrire !



CENTRE DE LOISIRS DE NOYAL-CHATILLON/SEICHE
45 avenue de Bretagne - 02.99.05.26.71
DIRECTRICES: Maryvonne QUIGNON/Florence SAMSON
06.32.64.22.69
Coordinatrice Enfance/Jeunesse Catherine BOUTHEMY
02.99.05.26.80

VACANCES D'HIVER

Du lundi 3 au vendredi 14 MARS 2014

Pour les 3/10 ans

**INSCRIPTIONS à remettre au centre de loisirs
Les mercredis 12 et 19 Février
De 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h30**

✂.....

Mon (mes) enfant (s)

Nom : Prénom : Age : Classe

Nom : Prénom : Age : Classe

Nom : Prénom : Age : Classe

Sera/seront présent (s):

journee : **J**, matin : **M**, après-midi : **S**, et si repas : **R**

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

L'accès au centre de loisirs est conditionné par une inscription.

L'accès au centre de loisirs peut être refusé, aux enfants non inscrits sur la période.

La décision est fonction des effectifs déjà inscrits.

Les jours d'inscription deviennent fermes et définitifs à la date butoir de clôture des inscriptions.

La facturation s'effectue sur la base des inscriptions. Toute absence non justifiée est facturée.

Sont recevables les raisons d'ordre familial grave, médicales. Dans ce cas, la famille informe par écrit, dans un délai de 48 h, de l'absence de l'enfant et joint les pièces justificatives (certificat médical...)

✂.....

Mr et Mme Autorisent leur enfant.....

A quitter seul le centre de loisirs après l'activité à ... h ...

A quitter le centre de loisirs avec Mr ou Mme (à préciser)

.....
Signature des parents

Prénom	Lundi 03	Mar-di 04	Merc 05	Jeudi 06	Vend 07	Lundi 10	Mardi 11	Merc 12	Jeudi 13	Vend 14

Coupon Réponse Spectacle du Vendredi 14 Mars

* Participe et nombre de personnes présentes :

* ne participe pas

(entourer la réponse ! Merci)